



**ACIS** ASBL

**Au rythme de votre vie**

Bien grandir. Bien vivre. Bien vieillir.

# Projet de Vie Institutionnel

Al Mojon - Le Jardin des Douceurs

Résidence Aurore  
Gilly



## **LES UNITES DE VIE POUR PERSONNES DESORIENTEES**

Un accompagnement spécifique pour les personnes désorientées est organisé au sein de notre résidence. Chaque lieu permet de prendre en soins les personnes désorientées suivant leurs degrés de dépendance ou d'autonomie.

On retrouve au sein de la résidence Aurore, deux unités de vie adaptées qui ont chacune leurs particularités afin de répondre au mieux aux besoins de chaque résident.

### **Le jardin des douceurs**

Lieu de vie qui permet d'accompagner les résidents désorientés les plus dépendants dans des soins de confort et de détente par le biais d'activités sensorielles au rythme de la vie quotidienne. L'accompagnement se fait dans un cadre agréable et sécurisé.

### **Al mojon**

Lieu de vie qui a pour but de garder les résidents désorientés actifs, et de leur donner des habitudes, des repères rassurants au travers d'activités de la vie quotidienne. L'accompagnement se fait dans un cadre agréable, pratique et sécurisé.

L'accès à ces espaces de vie se fait sur évaluation pluridisciplinaire, et avec l'accord de la famille.

Ces unités de vie pour personnes désorientées restent en interaction avec le reste de la maison et proposeront des activités ouvertes à tous afin de conserver le lien social avec l'extérieur.

## **LA PARTICIPATION**

Une personne qui vit est une personne qui a des désirs qu'elle satisfait, qui conçoit et réalise ses projets.

### **Au quotidien**

Le résident est invité à prendre ses repas dans le restaurant. Ce dernier est un lieu privilégié en ce qui concerne l'échange ; c'est pour cette raison que l'on insiste pour que le résident s'y rende à condition que son état physique lui permette et toujours dans le respect du libre choix.

Les liens et les contacts avec la famille, les amis du résident sont essentiels, c'est pourquoi les accompagnants ont la possibilité de prendre un repas en compagnie du résident, moyennant une participation financière.

Chaque mois les menus ainsi que les anniversaires et les activités seront diffusés sur le canal infos. Les résidents sont invités à y participer.

### **Conseil des résidents**

Tous les 3 mois, a lieu le conseil des résidents, lieu où les résidents et leur famille peuvent exprimer non seulement leurs plaintes, mais également leurs suggestions afin d'améliorer la qualité de la vie de notre résidence.

### **Spiritualité**

La vie religieuse du résident est respectée.

### **Les moments particuliers**

#### Fêtes

Comme nous le notions précédemment, le contact avec la famille du résident est très important. Ce contact doit être suivi. Nous profitons donc de la fête de Noël pour organiser une semaine festive où les familles sont cordialement invitées.

#### Fêtes privées

Si les résidents souhaitent célébrer certaines fêtes avec leur famille et organiser un rassemblement au sein de la résidence, nous leur mettons à disposition le local ergo (+1) durant les week-ends à partir de 14H00.

Il leur suffit de réserver la salle auprès du secrétariat.

#### Fin de vie

L'accompagnement d'un proche en fin de vie demande parfois des moments de répit. C'est pourquoi nous tenons à la disposition des familles, un local (-1) où ils pourront se ressourcer.

#### Décès

Un registre de recueil de pensées est à disposition à l'accueil où chaque résident et membre du personnel peut exprimer sa sympathie à la famille et ses prières au résident qui nous a quitté.

## **LE PERSONNEL**

Le personnel doit être détenteur d'un savoir-être, fruit d'une véritable motivation et d'une formation qui lui permettent d'être lui-même dans une démarche de développement personnel et de gérer ses propres contraintes existentielles.

### **La relation personnel – résident**

Dans tous les actes de la vie quotidienne, s'établit une relation entre le personnel de la résidence et le résident.

Le personnel, à travers chaque acte, chaque parole, se doit d'écouter et de respecter la personne âgée.

Il évitera d'appeler le résident par son prénom, de le tutoyer et d'entrer sans frapper dans la maison qui reste avant tout un lieu strictement privé.

Quand on parle de respect de la personne, c'est tant le respect au travers de la communication que le respect de son intimité.

La stricte observance du secret professionnel sera garante pour le résident de sa liberté de parole.

Ne pas divulguer tout ce que l'on a appris, surpris ou deviné d'un résident par le fait ou à l'occasion de l'exercice de sa profession est un engagement indispensable à l'instauration d'un climat de confiance entre le résident et l'équipe qui l'entoure.

## **ORGANISATION DU TRAVAIL**

Dans un souci de bien-être du personnel, chaque responsable de service établit un horaire qui se doit d'être le plus stable possible.

Cette stabilité est favorable tant pour le personnel que pour les résidents de la maison.

- Des réunions d'équipes permettent :
  - l'élaboration et la mise en place de projets
  - de soulever différents problèmes inhérents au travail en équipe et de rechercher des solutions
- Des réunions de staff, entre la Direction et les responsables des services, ont pour objectif d'optimiser le bien-être du résident et d'évaluer, élaborer, finaliser le projet de vie de notre établissement. Régulièrement, on refait le point par rapport aux objectifs spécifiques à chaque service ainsi qu'aux objectifs institutionnels.
- Des réunions pluridisciplinaires : elles visent les nouveaux résidents, les résidents qui rentrent d'un séjour à l'hôpital ou les résidents qui présentent une problématique. Elles ont pour objectif d'établir le projet individuel du résident et de le faire évoluer. Elles ont lieu 1 fois par semaine par chaque infirmière-chef qui prépare le dossier afin de dynamiser et finaliser au mieux le projet au moment de la réunion. L'avis des uns et des autres, avec chacun sa propre vision professionnelle enrichi le projet. Des objectifs sont fixés et des actions sont mises en place pour les atteindre. Si échec dans l'obtention du résultat attendu, lors de la réunion suivante, le problème est réévalué et d'autres actions sont proposées. Le médecin coordinateur est présent chaque fois qu'il le peut.

Le savoir-faire, la compétence et le professionnalisme sont liés à la perspective d'une formation continue. Le personnel est donc invité à participer à différentes journées de formation, colloque, ... afin de toujours actualiser ses connaissances.